Hist eccl du Canada 249
N°10

(CIRCULAIRE No. 2.)

AUX ASSOCIÉES DE L'ARCHICONFRÉRIE DE SAINTE-ANGÈLE,

SECTION DES URSULINES DE QUÉBEC.

MESDEMOISELLES,

Je terminais ma 1ère circulaire de nov. 1866, en vous souhaitant une large part, dans les bénédictions que Ste. Angèle se plaît à répandre sur ses filles par le monde entier. Ce souhait me suggère le sujet de la présente circulaire. En effet, dans le compte-rendu de l'état des communautés d'Ursulines en Europe, vous remarquerez une protection signalée de Ste. Angèle sur celles qui continuent son œuvre.

C'est le vénérable chanoine de Saragosse, Don Pedro de Villaumbrosia, qui nous fournit ces détails récents, dans un ouvrage en 4 vol. publié en Espagnol. Ce zélé ecclésiastique n'est attaché à aucune maison d'Ursulines; mais s'étant occupé de reproduire la vie de la Ste. Fondatrice, il conçut le projet d'écrire l'histoire générale de l'Ordre et d'en constater l'état actuel par le monde. Dans ce but, M. de Villaumbrosia visita avec grande édification un nombre considérable de Monastères, et obtint sur les autres des renseignements pleins d'intérêt et de consolation.

Je mentionnerai d'abord la communauté de Brescia, où les Ursulines continuent l'œuvre de Ste. Angèle au lieu même où elle a commencé.

En Autriche, il y a vingt-quatre monastères tous très-florissants, comptant pour la plupart deux siècles d'existence. La communauté de Vienne, qui a vu parmi ses religieuses une princesse, vingt-trois comtesses, seize baronnes, et trente-huit autres demoiselles nobles, se compose aujourd'hui de soixante-dix religieuses. Leurs élèves sont au nombre de 1300, y compris une école normale, une classe d'industrie, le pensionnat et l'externat. A Inspruch (Hongrie), une autre communauté d'Ursulines, composée de 34 religieuses, instruit 74 pensionnaires et 880 externes. Les monastères de Presbourg, de Breslau, etc., etc., donnent des statis-

BIBLIOTHEC

tiques à peu près semblables, ainsi que les différentes communautés de la Prusse, de la Bavière et autres états allemands.

A côté des anciens monastères, on en voit surgir de nouveaux qui rivalisent de zèle et de régularité avec les premiers. A ce sujet, je citerai quelques détails sur le voyage que fit, en 1865, dans le nord de la France, en Belgique et en Prusse, l'auteur déjà mentionné. Il était en compagnie de M. Richaudeau, le vénérable directeur de l'Arch. de Ste. Angèle. Ces deux infatigables amis des Ursulines se rendirent d'abord à Arras, pour assister à la consécration d'une magnifique église, que venaient d'achever les Ursulines de cette ville.

" Etant si près de la Belgique, dit M. Richaudeau, nous eûmes le désir de visiter le vénérable curé de Thildonck (M. Lambert), et quelques-unes des 37 communautés qu'il a fondées ; et enfin, d'aller à Cologne vénérer les reliques de Ste. Ursule et ses onze mille compagnes.

" Vous dire combien nous avons été édifiés par tout ce que nous avons vu ; quel zèle ardent anime vos sœurs de ces contrées, avec quelle énergique et ingénieuse activité elles cherchent à rendre inutiles les efforts de l'impiété, serait chose impossible. Il est même une des ces maisons qui dirige une école normale d'institutrices. Nous avons vu des pensionnats enrichis de cabinets de physique, d'histoire naturelle, etc., tels qu'il ne s'en trouve pas de pareils dans tous nos séminaires ."

Ce qui montre encore visiblement la protection de Dieu et de Ste. Angèle sur l'Ordre de Ste. Ursule, c'est que dans ces contrées un nombre considérable de communautés nouvelles ont été fondées depuis 50 ans. Le vénérable curé de Thildonck (près Louvain) seul a enrichi l'Ordre de Ste. Ursule de près de 800 religieuses, qui donnent leurs soins à 1900 pensionnaires, 2700 élèves externes, 3200 enfants de classes gratuites, et 1100 enfants de salles d'asile.

Vous vous rappellerez, Mesdemoiselles, que ces communautés appartiennent à l'Archiconfrérie, que c'est avec elles qu'en qualité d'associées vous priez, ainsi qu'avec 12,000 autres religieuses Ursulines ; car, outre les 133 maisons de France, les 16 de

+ au lieu de 120 —

Prusse et d'Allemagne, les 7 de la Grande-Bretagne, M. de Villaumbrosia nous a fait connaître des Ursulines en Suisse, en Grèce, en Espagne, en Hollande, et même trois maisons en Océanie. Si j'ajoute à cela les 23 communautés de l'Amérique, septentrionale et méridionale, vous aurez, Mesdemoiselles, un aperçu des 366 monastères sur lesquels nous avons actuellement des renseignements Je pense que vous partagez facilement la joie que j'ai éprouvée, en apprenant l'extension de l'œuvre de Ste. Angèle.

Je ne mentionne pas l'Italie, où la Révolution vient d'anéantir tant de maisons religieuses et de colléges, comme elle le fit en France et ailleurs au siècle dernier.

Vous parlerai-je maintenant des bénédictions de Ste. Angèle sur les membres de notre Archiconfrérie ? Plusieurs faits miraculeux nous ont été communiqués par M. Richaudeau ; j'en citerai deux.

Une jeune Dlle. de Boulogne avait été réduite par une maladie douloureuse à un état qui ne laissait plus d'espoir, ainsi que l'a certifié le médecin. On avait déjà fait plusieurs neuvaines pour sa guérison, mais en vain, lorsque la supérieure des Ursulines pensa à envoyer à la malade une relique de Ste. Angèle, lui disant de la porter sur elle et de commencer une neuvaine avec une confiance toute filiale. Dès le lendemain la malade éprouva du mieux, et le neuvième jour, elle allait faire visite à ses anciennes maîtresses, qui crurent presque voir une ressuscitée. Il y avait vingt jours que Mlle. B.... était inscrite sur le registre de l'Archiconfrérie, quand elle commença sa neuvaine.

L'autre miracle est arrivé à Namur, en faveur d'une dame qu'une fièvre avait réduite à la dernière extrémité. Les derniers sacrements lui avaient été administrés, et pendant dix-huit heures, elle fut à la mort. Comme elle conservait son jugement, elle envoya alors demander des prières aux religieuses. Celles-ci commencèrent une neuvaine à Ste. Angèle. A la fin de la neuvaine, tout danger avait disparu, à la grande surprise des médecins et même de toute la ville, qui connaissaient sa position entièrement désespérée.

Vous voyez, Mesdemoiselles, que Ste. Angèle donne son approbation à l'Archiconfrérie d'une manière aussi aimable que significative. Il n'est donc pas surprenant que des Evêques, un Provincial de Jésuites et d'autres ecclésiastiques, aient demandé à en faire partie ; mais jusqu'ici le S. Père a voulu que ce privilége fût réservé aux personnes du sexe. Priez, Mesdemoiselles, priez beaucoup pour le S. Père et pour l'Eglise, vous rappelant que le S. P. a demandé cela d'une manière particulière aux Ursulines, et sans doute à leurs enfants, qui ont toujours partagé leurs sentiments ; du reste, c'est là l'œuvre de l'Archiconfrérie.

J'ajouterai ici quelques observations qui peuvent vous intéresser. Nous avons fait venir des Manuels à reliures diverses ; ce petit livre ne peut être trop lu par les Associées. Nous avons aussi fait imprimer une prière à Ste. Angèle, dont on a fait parvenir, au moyen des Dlles Conseillères, des copies aux membres les plus rapprochés. A la retraite du mois d'août, il sera question d'une Bibliothèque de l'Arch. de Ste. Angèle, œuvre qui ne manquera pas d'être accueillie avec zèle par toutes les Associées de la ville et des environs.

Le 31 mai, la grande fête va vous réunir pour gagner l'indulgence plénière de votre Archiconfrérie ; que les membres trop éloignés la célèbrent de cœur. A cette fête, il y aura grand'messe le matin, et l'après-midi, vêpres, sermon et salut.

Soyez, Mesdemoiselles, zélées pour le bien ; tâchez de faire au milieu de vos familles et de la société, ce que les religieuses Ursulines s'efforcent de faire à l'intérieur du cloître : procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Je recommande aussi à votre ferveur, avec un sentiment de joie que vous partagerez, la grande cause de la Béatification et Canonisation de la vénérée Mère Marie Guyart de l'Incarnation, dont s'occupent en ce moment les autorités ecclésiastiques.

Recevez, Mesdemoiselles, une nouvelle assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

GEO. L. LE MOINE, Ptre.

Ursulines de Québec, avril 1867.